



9 conseillers pour vous informer

2013-01

La fin du monde n'a pas eu lieu, il nous semble donc important, eu égard à votre soutien et vos encouragements, de continuer à vous informer de l'actualité communale. Nous serons pour vous, au quotidien, sur le terrain. N'hésitez pas à nous informer, à nous questionner, la vie et la gestion de notre commune sont l'affaire de tous: citoyens et élus.

Nous vous donnons donc rendez-vous régulièrement.

Si vous ne souhaitez plus être contactés, faites-le nous savoir, nous respectons votre décision. Nous vous souhaitons bonne lecture.

Ambiance « buvette de foot » pour la réception de clôture du premier conseil communal

Rien d'étonnant pour une équipe collégiale composée à 50% de membres du seul club de football de Longlier... Cela laisse augurer de belles et onéreuses fiestas: Une salle du Conseil transformée en bistro pour l'occasion: pompes à bière, casiers d'Orval, sans compter mousseux et autres softs, le tout aux frais du citoyen, à VOS frais. Le nouveau bourgmestre aurait-il déjà oublié ses promesses de campagne quand il fustigeait le budget « festivités, réceptions, soupers », il va falloir revoir le budget à la hausse.



Il l'avait pourtant dit (discours de D. FOURNY, Bourgmestre)

« Servir et non se servir. C'est une question de comportement, d'attitude. C'est une exigence »:

C'est tout le contraire qui s'est décidé ce 17 décembre au Conseil communal en votant (10 voix contre 8) le projet d'augmentation des jetons de présence des Conseillers communaux. Une augmentation de 54 %, rien que cela. En argumentant cette augmentation par un travail efficace (travail qui pourtant n'a commencé qu'il y a 15 jours!) de ses conseillers, le Bourgmestre sous entend sans doute déjà que les prédécesseurs n'ont pas été à la hauteur. Il s'agit ni plus ni moins d'une manière bien hâtive de récompenser ses proches collaborateurs.

Quel coût pour les finances communales: + 4900€/an rien que pour le Conseil Communal. (il est à préciser que le Président du conseil communal bénéficie d'un double jeton de présence).

La même décision a été prise lors du dernier Conseil CPAS à l'égard des membres du bureau permanent et de ceux du Conseil.

A vous de faire les comptes. Dans un domaine où l'on est censé aider les plus démunis, se servir en premier est un comble. L'addition est conséquente:

+ 4900€ minimum pour le conseil communal, ce qui correspond à une capacité d'emprunt de ± **66.216€**

+ 5950€ pour le CPAS soit une capacité d'emprunt de ± de **80.405 €**.

Servir et non se servir: le dire c'est bien, le faire: ce serait mieux!

La Maison du tourisme quittera le centre ville: C'est décidé:

« La Maison du Tourisme doit devenir une véritable vitrine, accueillante et multilingue, de nos terroirs en étroite collaboration avec les hôtels, gîtes, restaurants » (Contacts n° 4*)

« Agir ensemble souhaite ... engager un dialogue avec tous les acteurs locaux » (Contacts n° 3*)

De dialogue il n'y en a point eu ce mercredi 5/12 à la Maison Bourgeois, où les nouveaux Bourgmestres et Echevins du tourisme des trois communes partenaires étaient conviés à un échange de vue par les membres du bureau de la Maison du Tourisme du Pays de la Forêt d'Anlier.

« Nous manquons de place », a déclaré le nouveau bourgmestre de Neufchâteau. Et il a raison quand le Collège s'octroie deux bureaux au rez de chaussée de l'hôtel de ville et qu'on condamne les bureaux de 5 employés pour y réaménager, à grands frais, une nouvelle salle du Conseil (ancienne salle Brasseur) alors que la salle actuelle fait l'unanimité quant à sa beauté et son adéquation avec les événements qui s'y déroulent. Les remarques tant des membres du bureau que des élus des autres communes concernant la nécessité d'une localisation centrale pour une Maison du tourisme n'ont eu aucun écho auprès du Bourgmestre. L'échevin du tourisme quant à lui est resté muet, assisté d'un coach en la personne de l'échevin des travaux, qui n'était par ailleurs, pas invité.

La Maison du tourisme déménagera donc au Moulin Klepper, à côté des locaux de l'Office du Tourisme, sacrifiant sans doute la salle d'exposition mise à disposition des artistes locaux ou étrangers.

* Contacts = tract de campagne électorale

Prochain conseil communal

Samedi 12 janvier, 10h00

Maison Bourgeois, 2ème étage

L'ordre du jour sera principalement consacré à la confection du Budget 2013. Venez nombreux, il en va de l'avenir financier de votre commune, de l'utilisation optimale de **VOTRE** argent.



Vos conseillers CPAS

O. WEYRICH, J.P. ENGLEBERT, J. DEVAHIF, V. HAUFERLIN.

Vos conseillers communaux

Y. EVRARD, A. MIGNON, J.-L., BORCEUX, M.C. CASTAGNE, P. OTJACQUES, E. MEUNIER, T. SALMON, A. GILLET, F. EVRARD.